

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION GAP-TALLARD-DURANCE HAUTES-ALPES

DECISION DU PRESIDENT EN DATE DU 25 FÉVRIER 2026

Nous, Roger DIDIER, président de la Communauté d'Agglomération GAP-TALLARD-DURANCE,

- Vu l'article L 5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales ;
- Vu la délibération de délégation de pouvoirs donnée à M. le Président par le Conseil Communautaire du 4.10.2022, visée en Préfecture le 14.10.2022;
- Vu la délibération du Conseil Communautaire du 19.09.2019 autorisant la signature de la convention avec l'Agence Territoriale du Conseil Départemental des Alpes-de-Haute-Provence, IT04.
- Vu la délibération du Conseil Communautaire du 4.10.2022 autorisant, au nom de la Communauté d'Agglomération, la signature de renouvellement de l'adhésion aux associations dont elle est membre.
- Considérant que la Communauté d'Agglomération Gap-Tallard-Durance adhère à l'Agence du Conseil départemental des Alpes-de-Haute-Provence, Ingénierie et Territoire (IT04). La Communauté d'Agglomération souhaite renouveler cette adhésion, pour continuer à bénéficier des services d'assistance proposés par l'agence pour la gestion administrative des systèmes d'assainissement et des stations d'épuration des communes de Curbans et de Claret.

DECIDONS

Article 1 :

Appel à cotisation 2026 pour renouveler l'adhésion à IT 04 pour 359.63 € HT.

Article 2 :

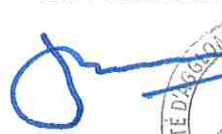
La dépense sera imputée sur les crédits inscrits au budget annexe de l'Assainissement 2026.

Article 3 :

Monsieur le Directeur Général des Services et Monsieur le Directeur Général des services techniques sont chargés de l'exécution de la présente décision.

FAIT ET ARRÊTÉ à Gap, le 25 février 2026

Le Président


Roger DIDIER



Transmis en Préfecture le : - 5 MARS 2026
Publié ou notifié le : - 5 MARS 2026

Bordereau d'acquittement de transaction

Collectivité : CA GAP (05)
Utilisateur : ACTES AGGLO

Paramètres de la transaction :

Numéro de l'acte : **D2026_03_23**
Objet : **Appel à cotisation 2026 pour renouveler l'adhésion à IT 04 pour 359.63 ? HT.**
Type de transaction : Transmission d'actes
Date de la décision : 2026-03-05 00:00:00+01
Nature de l'acte : Actes individuels
Documents papiers complémentaires : NON
Classification matières/sous-matières : 7.1 - Decisions budgetaires
Identifiant unique : 005-200067825-20260305-D2026_03_23-AI
URL d'archivage : Non définie
Notification : Non notifiée

Fichiers contenus dans l'archive :

Fichier	Type	Taille
Enveloppe métier Nom métier : 005-200067825-20260305-D2026_03_23-AI-1-1_0.xml	text/xml	1.3 Ko
Document principal (Acte individuel) Nom original : D_4282.pdf Nom métier : 99_AI-005-200067825-20260305-D2026_03_23-AI-1-1_1.pdf	application/pdf	50.9 Ko
Annexe (Décision) Nom original : DELIB_202210043.pdf Nom métier : 22_DN-005-200067825-20260305-D2026_03_23-AI-1-1_2.pdf	application/pdf	2 Mo
Annexe (Décision) Nom original : DELIB_20190914.pdf Nom métier : 22_DN-005-200067825-20260305-D2026_03_23-AI-1-1_3.pdf	application/pdf	960.6 Ko
Annexe (Décision) Nom original : IT04 cotisation 2026pdf.pdf Nom métier : 22_DN-005-200067825-20260305-D2026_03_23-AI-1-1_4.pdf	application/pdf	1 Mo

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	5 mars 2026 à 15h44min20s	Dépôt initial
En attente de transmission	5 mars 2026 à 15h44min38s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	5 mars 2026 à 15h45min45s	Transmis au MI
Acquittement reçu	5 mars 2026 à 15h45min57s	Reçu par le MI le 2026-03-05